

**PV DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES TERRITOIRES DU 17 02 2015,
adopté par le Conseil d'Administration du 25 mars 2015**

Date :

Mardi 17 février 2015 à 10h30- 16h00

Lieu :

Hôtel Mercure
20 Rue de la Gaité,
75014 Paris (tél :0 825 80 29 29)

Présents :

Viviane LE THOMAS
Estelle MORCANT-RIQUIER (l'après-midi)
Claude GANGLOFF,
Gérald HENRY,
Yves LABROUSSE,
Michel MARTIN-DOUYAT
Alain DE FABRY (non délibératif)

Assistent :

Stéphane LAMIRAND
Arnaud DAGORNE (le matin),
Alain DE FABRY.

Ordre du jour :

- **Validation de la liste des membres des groupes de travail**
- **Définition de la méthodologie des groupes de travail et des outils**
- **Définition des modalités d'exploitation des travaux des groupes (Restitution à la FFVB,...)**

En rouge les points traités à l'ODJ

En bleu les décisions prises

→ Validation de la liste des membres des groupes de travail

En amont de la réunion, chaque membre de la Commission des Territoires (CDT) était invité à fournir une liste de trois noms, afin de constituer les groupes de travail amenés à se réunir le samedi 21 mars, en marge des finales de Coupe de France.

→ Sont ainsi conviés :

- **Par Viviane LE THOMAS : Geneviève CABIAUX, Alain LE HENAFF et Erwann LE BLONZE (remplacé depuis par m Ugo Boscolo)**
- **Par Yves LABROUSSE : Pascal ALLAMASSEY, Jean Chauvin et Gérald MARTINON**
- **Par Michel MARTIN-DOUYAT : Jean-François LOYAL et Benoît ROUSSEAU (+1 nom à préciser)**

→→ La communication des derniers noms devra se faire par mail au plus tard le mercredi 25 02 2015 **qui sera la date limite d'envoi des convocations**

Ont depuis la réunion été conviées les personnes suivantes :

Par Claude GANGLOFF : Marie-Jo PADIOLLEAU, Pascale ROBINEAU et Emma CHABRUNT)

→→→ Les invitations seront envoyées très prochainement par le secrétariat général de la FFVB.

→→→ Chaque membre devra donc au préalable adresser les coordonnées des personnes sus-citées à Arnaud Dagorne ou Sylvie Prouvé.

→ Définition du format de la journée, de la méthodologie des groupes de travail et des outils

→→ Format de la journée de travail du 21 mars : un consensus est trouvé sur le découpage suivant :

- **Accueil des participants** à 9h30 à l'hôtel Mercure de Porte de Saint-Cloud
- **Début des ateliers jusqu'à 13h00.**

Chaque atelier sera animé par un membre de la CDT. De plus, un rapporteur sera désigné dans chaque groupe.

- Atelier 1 : animateur **Yves LABROUSSE**

- Atelier 2 animateur **Michel MARTIN-DOUYAT, Claude GANGLOFF**

- Atelier 3 animateur **Gérald HENRY,**

- **Repas** de 13h00 à 14h00 en présence du Président Yves BOUGET
- **Exploitation avant restitution** : 1ere synthèse sera faite par S Lamirrand
- **Synthèse des GTR** jusqu'à 15h00 (10 minutes de restitution + 5 minutes de question par groupe)
- **Départ vers la Salle Coubertin** pour assister aux finales avant 15h30.

→→→ **Méthodologie**

→ **Rappel des axes ministériels** dans lesquels s'inscrivent les thèmes retenus par le Président

→→ **Rappel des thèmes** : afin de répondre à la commande du Président, trois GTR sont constitués afin de travailler sur les thèmes suivants :

- **Les aides à projet (AAP)**
- **Les licences événementielles (Et développement des licences et offres de pratique)**
- **L'évolution des rythmes scolaires**

→→→ Il est convenu d'envoyer en amont des GTR, plusieurs pistes de réflexion à l'ensemble des personnes qui seront présentes, afin que chacun puisse s'approprier la problématique qui le concerne. (Ishikawa). La difficulté résidera dans le fait de ne pas borner les échanges et de permettre à chacun d'apporter de possibles idées novatrices.

→→→→ Une liste de questionnement sera utilisée par l'animateur du GTR, afin de relancer les débats si besoin.

→→ →→ Stéphane LAMIRRAND préparera un diaporama par groupe travail avec commentaires pour les animateurs des groupes.

Thème n°1 : AAP

→ **Pistes de réflexion :**

- Rappel du Contexte
- Cibles
- Quelles entrées (Salle et Beach)
- Liens avec les autres thématiques et les projets de développement.
- Critères d'évaluation (Création d'un label) Les lister puis les classer par ordre d'importance

→→Questionnement :

définition des champs d'action du développement

distribuer les AAD/AAP aux clubs ou non

Importance de verser aux ligues sur les projets « structurants »

Système d'incitation/valorisation pour les clubs

Quelle prise en compte de l'emploi ? de la fidélisation ? de la prospection en milieu scolaire ?

Quel accompagnement pour les nouveaux clubs ?

Quel positionnement pour les Comités Départementaux ? Quelles relations avec les Ligues ? avec la FFVB ?

Thème n°2 : Développement des licences

→Pistes de réflexion :

- Salle et Compétition/Sportive

- Salle et autres pratiques (Mixte, santé, cohésion sociale, entreprise)

- Pratiques sur sable

→→Questionnement :

- Quelles licences pour quelles pratiques ?

- Quelle offre pour contrer les affinitaires ?

- Quels sont les freins actuels ? Diffusion du document Ligue de Bretagne

- Quels tarifs ?

- Quelle offre pour une pratique féminine

Thème n°3 : Le volley à l'école, au collège, au lycée, les rythmes scolaires

→Pistes de réflexion :

- Réforme des rythmes scolaires. Problématiques

- Emploi et formation

- Produit

- Bassins de pratique

- Volley en secondaire (Classes sportives, Pôles...)

→→Questionnement :

En amont des GTR, il est décidé d'élaborer et de diffuser un questionnaire à l'ensemble des structures, afin de faire un état des lieux de l'implication de celles-ci dans la mise en place d'actions Volley-Ball dans le premier degré.

Le questionnaire concernant les rythmes scolaires sera préparé par S Lamirrand pour envoi lundi aux ligues qui seront en charge de les dispatcher aux clubs et CD avec retours attendus pour le 14 mars. L'analyse des réponses serviront de base pour les échanges prévus le 21 mars.

PLANNING	<p>→Définition des modalités d'exploitation des travaux des groupes</p> <p>→A l'issue de la journée une synthèse écrite sera réalisée et adressée aux membres de la CDT avant le 31 mars.</p> <p>→→Une réunion téléphonique est ensuite prévue le 7 avril, de 19h00 à 20h30, pour faire émerger des préconisations à l'attention des membres du CA le 13 avril.</p>
OBSERVATIONS :	La séance est levée à 17h00